



Résister !

Revendiquer !

Reconquérir !



SOMMAIRE

- 1/ Éditorial p.1
- 2/ Actualités « Fonction publique » p.2
- 3/ Actualités « Finances » p.3
- 4/ Actualités « DGFIP » p.4
- 5/ Actualités locales p.5
- 6/ Actualités locales p.6
- 7/ InFOs pratiques : spécial élections p.7
- 8/ InFOs pratiques : spécial élections p.8

Trimestriel - octobre 2018
numéro 4



Éditorial

Chers lecteurs, nous voici sur le 4ème numéro du dernier trimestre 2018. L'actualité de la rentrée a été marquée par la décision de la mise en place du PAS, le remaniement ministériel et la réforme sur l'abattement DOM...

Attention, dans moins d'1 mois s'ouvre la campagne des élections professionnelles et vous aurez à choisir vos représentants pour les 4 années à venir (voir le mode d'emploi en fin de journal). Ces quatre années seront certainement décisives pour notre avenir.

Chaque scrutin est important : des résultats au CT Ministériel découleront les moyens accordés par la Direction au syndicat, des résultats aux CT de Réseau et Locaux découlera la représentativité de chaque OS auprès de la Direction Générale et de chaque Direction Locale, des résultats aux CAPN et CAPL découlera le nombre d'élus qui pourront défendre vos dossiers dans ces instances.

ALORS : 5 CLICS = 5 VOTES FO !

En attendant, la section vous souhaite une bonne lecture et vous donne RDV en janvier 2019 !



Fonction publique d'État

Fonction publique : les raisons de la colère

Le profond malaise des fonctionnaires s'accroît au fil des ans sous l'effet conjugué du désengagement de l'État, de l'abandon, de la privatisation des missions et des attaques sans précédent contre le statut de la fonction publique, dévoilées dans le rapport CAP 22.



En recrutant des contractuels (actuellement 970 000 dans la fonction publique) le gouvernement va accentuer la précarité. Le comité CAP 22 propose notamment d'augmenter le recours aux contractuels pour certaines missions afin de mieux piloter la masse salariale et de réduire le nombre de fonctionnaires sous statut. La création d'agences ou d'opérateurs est également au programme pour les missions de contrôle des ministères économiques et financiers (DGFIP, douanes, DGCCRF) et le recouvrement des impôts et taxes, pour ne citer que quelques exemples de démantèlement des services publics.

Les cris d'alarme n'ont toujours pas été entendus semble-t-il par le gouvernement, qui poursuit sa politique de destruction massive d'emplois publics avec la suppression nette de **8 396** postes dans le cadre du projet de loi de finances 2019 (PLF), qui n'est que le prélude d'un scénario noir avec la disparition annoncée de **120 000** emplois d'ici à 2022 dont 50 000 dans la seule fonction publique de l'État.

Depuis 2007, les gouvernements successifs ont multiplié les attaques sur les 5,4 millions de fonctionnaires des trois versants de la fonction publique à travers des politiques drastiques de baisse des dépenses publiques. La RGPP (Révision générale des politiques publiques) puis la MAP en 2012 (Modernisation de l'action publique) ont conduit à la suppression de 300 000 postes de fonctionnaires de 2004 à 2017. Le gouvernement Macron fait de la baisse des dépenses publiques une priorité absolue afin de mettre en œuvre une politique ultralibérale, comparable à celle menée par la dame de fer britannique dans les années 1980.

Pour Force Ouvrière, le service public ne peut se résumer à une vision comptable, il doit être préservé des velléités des marchés et les besoins essentiels doivent être reconnus comme un droit fondamental, inaliénable et opposable



Retraite: FO DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE SORTIR DU BOIS
FO demande au gouvernement de sortir du bois en divulguant son projet de réforme des retraites. En effet, celui-ci reprend sa méthode de CAP2022 (le cap de désespérance !) avec des informations qui sont distillées avec une parcimonie calculée au millimètre dans la presse: or, à FO nous en sommes convaincus, un projet d'une telle importance est bouclé, même si sa publication est repoussée à la mi-2019 ! Pour FO, une retraite par point équivaut à du travail sans fin et à de la retraite "en moins": 90% des français ne pourront jamais partir à la retraite par manque de points ! Et si nous nous trompons, nous ne demandons pas mieux que la démonstration nous en soit faite ! Pascal PAVAGEAU à Couéron le 5 octobre 2018, a dénoncé la politique d'individualisation et de déprotection qui est menée par le pouvoir jupitérien.

Force Ouvrière exige le maintien du statut de la fonction publique et des statuts particuliers, ainsi que la titularisation de tous les contractuels. Pour FO les propositions de CAP 22 **n'ont qu'un but** : mettre fin au modèle social français en enlevant les financements nécessaires aux services publics pour laisser la part libre aux lois du marché et au nouveau monde du chacun pour soi.

ACTU FINANCES

Comité Technique de Réseau
BREXIT : Le compte n'y est pas !
FISCALITÉ : Le compte n'y est plus !

Les 2 et 3 octobre s'est tenu le dernier CTR avant les élections professionnelles « électroniques » qui se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre 2018.

Le présent communiqué flash est destiné à informer les douaniers au plus vite des informations structurantes (ou plutôt très déstructurantes) obtenues par les représentants du personnel. Celles-ci concernent les conséquences du Brexit et la fiscalité.



Une administration trop confiante quant à la mise en œuvre du Brexit

Le jour même où le ministre Darmanin annonce à Calais devant un parterre d'agents convoqués pour représenter leur service qu'il faut se préparer à un Brexit dur, les représentants de l'administration, à Paris, se sont montrés très rassurants et ne semblent pas mesurer l'ampleur du tsunami en terme de contrôles de passagers et de marchandises qui se prépare.

Voici un amendement voté le 28 septembre à l'Assemblée Nationale mettant à mort les services de garantie :

Entrée en vigueur le 01 juillet 2019

- Plus de contribution au poinçonnage
- Plus de déclaration d'existence ni d'insculpation de poinçon de maître ou d'importateur
- Apposition facultative des poinçons de maître ou d'importateur par les opérateurs.
- Possibilité d'apposer les poinçons de garantie sans apposition préalable des poinçons de maître ou d'importateur.
- Forme des poinçons de maître ou d'importateur définie par les professionnels
- Plus de Livre de Police, remplacé par une comptabilité matières
- La délégation de poinçon ne sera plus accordée par la douane. Par qui ? Mystère.
- Organismes de contrôle agréés et Bureaux de la Garantie remplacés par des "entités" non définies. Les fameuses "agences" ?



Pascal PAVAGEAU, le Secrétaire Général de la Confédération a été poussé à démissionner suite à des comportements contraires aux valeurs fondamentales de FO.. Le "Parlement" de notre syndicat avait déjà prévu de se réunir ce même jour et a pris les décisions suivantes: tenue d'un comité confédéral national extraordinaire fin novembre pour prendre acte de cette démission et décider de la suite, dans cette attente, désignation d'une commission composée de 7 militants du "Parlement" FO qui auront la charge d'assister le bureau confédéral pour résoudre les difficultés en cours.

Le but est de retrouver le plus rapidement possible un fonctionnement normal et la sérénité nécessaire pour se concentrer sur l'essentiel :

L'essentiel étant la défense des intérêts matériels et moraux de tous ceux qui nous font confiance !

La section de FO-DGFIP de la Réunion a été choquée par de tels comportements et partage les propos d'Hélène FAUVEL, la secrétaire nationale de FO DGFIP : c'est d'autant plus inacceptable que nos élus en CAPL et en CAPN se battent à longueur d'année pour faire retirer des comptes -rendus d'évaluation tous les éléments à caractère personnel ou discriminant. Quant à nos militants du secteur privé, ils n'ont de cesse de dénoncer les "patrons voyous" qui usent de ce genre de méthodes. Ces agissements sont contraires à toutes les valeurs que nous défendons : LIBERTÉ, INDÉPENDANCE, FRATERNITÉ.

Quant aux commentaires extérieurs à FO, qu'ils soient politiques ou syndicaux, ils étaient opportunistes et nauséabonds. **Parce que nous sommes dans un syndicat qui a un fonctionnement démocratique, tout est prévu dans nos instances pour que de tels événements soient éradiqués en toute urgence. LA PREUVE !**

En ce qui nous concerne, nous allons continuer à faire ce que nous savons le mieux faire: la défense des agents de la DRFiP 974 au titre du collectif ou à titre individuel si besoin.

Actualités DGFIP



Anniversaire :

La DGFIP a 10 ans et, une fois encore, au nom de l'exemplarité peut-être, des préconisations de CAP 22 sans doute, elle supportera, en 2019, près de la moitié des suppressions d'emplois alors qu'elle ne représente désormais plus que 5 % des effectifs de la Fonction Publique d'État.

ET POURQUOI PAS UN DGFIPBUS ???

Après avoir liquidé 21 319 emplois depuis 2009, et un nombre considérable de services de proximité à la DGFIP, nos responsables politiques et leurs relais locaux entendent lutter contre l'abandon des territoires en terme d'accès aux services publics financiers, en imaginant une administration itinérante. On croit rêver !!! A quand la mise en place de permanences temporaires et mobiles sur le modèle des bibliobus.... ?



F.O.-DGFIP DÉFEND LA PROMOTION INTERNE A LA DGFIP



A compter des concours organisés au titre de l'année 2020, les possibilités de passer les concours interne ET externe d'Inspecteur sont limitées à cinq.

Cinq possibilités distinctes sont accordées pour passer l'examen professionnel de B en A.

F.O.-DGFIP a condamné cette régression des droits des agents qui remet gravement en cause la promotion interne et le déroulement de carrière de tous les agents de la DGFIP, en particulier lorsqu'ils ont charge de famille.

Le syndicat a marqué sa totale opposition en votant contre les modifications du statut particulier présentées lors du Comité Technique Ministériel du 12 avril 2018.



Ainsi, la spirale infernale de suppression d'emplois, de fermetures de postes et de services s'accroît, au mépris des besoins réels des usagers. Pour mémoire, au 1er janvier 2018, 174 trésoreries ont fermé définitivement leur porte.



Y'A PAS COMME UN PROBLÈME ?

Du 29 novembre au 6 décembre 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER

FO DGFIP **NOS DIFFÉRENCES** 
CONTRE LA DIFFÉRENCE



La disparition des espèces à la DGFIP est en route.

La Direction Générale souhaite réduire à la portion congrue la manipulation des espèces dans les postes comptables de la DGFIP. Un marché sera lancé rapidement pour choisir un prestataire chargé d'encaisser (en numéraire ou en carte bancaire) et décaisser (en numéraire) pour notre compte. Officiellement pour renforcer la sécurité des agents (ce qui est louable). Pour nous, il est évident que si un tel dispositif voit le jour il facilitera largement le rétrécissement du réseau DGFIP sur le territoire national (dans les zones rurales et péri urbaines notamment). La mise en œuvre totale est prévue pour le 1er juillet 2020 avec préfiguration au 1er janvier 2020 dans certaines zones.

Actu locales



Meeting Fo et visite de Christian Grolier le 20 septembre 2018

De passage sur notre île après un bref séjour à Mayotte, Christian Grolier a fait part à la presse réunionnaise de ses inquiétudes concernant le Statut d'agent de la Fonction publique dans un contexte de baisse des effectifs et de la réforme des retraites.

Un meeting réunissant toutes les fédérations Force Ouvrière a eu lieu le 20 Septembre 2018 à Grand Bois, à la Salle Marine 2.

Dans une ambiance conviviale, les représentants de chaque fédération FO ont été nombreux à prendre la parole et exposer les difficultés réelles de leur administration, avant de laisser la parole aux représentants ministériels de la Fonction Publique d'État, Territoriale et Hospitalière.

Après le désistement de la venue de notre ministre Gérald Darmanin à la Réunion, c'est finalement Annick Girardin qui s'est déplacée jusqu'ici et a été accueillie à l'aéroport par 2 principaux syndicats : FO et CFDT. Leur revendication : modifier le décret sur l'indexation des primes des agents hospitaliers. Malheureusement, ceux-ci n'ont pas été entendus, puisque ce décret entrera en vigueur en janvier 2019. Leur dernier recours : le Conseil d'État. Affaire à suivre !



Liste d'aptitude C en B et B en A : une véritable peau de chagrin



Potentialités 2019 pour les listes d'aptitude C en B et B en A : encore et toujours en baisse...

Dans le département, les CAP Locales sont prévues les 15 novembre pour les B en A et le 16 novembre pour les C en B, les CAP nationales se réunissant traditionnellement au 1er trimestre de l'année suivante.

Pour la Réunion, les potentialités 2019 sont de :

▲ 0 pour la liste d'aptitude à Inspecteur. Il y a 85 potentialités pour le réseau en tout. La section FO insistera pour la proposition d'un candidat pour la Réunion

▲ 5 pour la liste d'aptitude à Contrôleur. Il y a 375 potentialités pour le réseau en tout.



Amiante à Lacaze : qui dit vrai ?



C'est un sujet qui remonte à 2016, où la Direction nous avait certifié en réponse à un mail envoyé par notre section au chef de pôle des RH, qu'il n'y avait pas d'amiante suite aux travaux effectués dans ce bâtiment. Plus de 2 ans après, ce sujet ressurgit, mettant la vie des agents en danger mais lors du CHSCT spécial amiante en date du 29 octobre, la Direction reconnaît qu'il y a bien eu « dysfonctionnement » dans la procédure : l'entreprise en charge des travaux ayant commencé ceux-ci sans « ordre de service » ???? En attendant, les agents ont repris leur service, avant même le CHSCT, sur la demande de la DG. Lors du CHSCT, FO a demandé à plusieurs reprises qu'une fiche individuelle de présence soit effectuée auprès des agents. Un recensement sera donc mis en place par la Direction. Nous resterons vigilants et faisons d'ores et déjà remonter au siège national. Ce dossier n'est pas clos.



Réforme de l'abattement Dom :



Lors de son discours de politique générale, la ministre des Outre-mer Annick Girardin, avait évoqué la création d'un fonds exceptionnel d'investissement (FEI) porté à 110 Millions d'euros par an, soit 500 millions d'euros sur la durée du quinquennat. Tout le monde avait applaudi des deux mains sans en connaître les contours de financement... Le Livre Bleu révèle les pistes. Et elles ne sont pas bonnes pour les contribuables ultramarins. L'audition à la Réunion qui a débusqué l'information dès le 03 juillet 2018 du 21 septembre 2018, d'Olivier Dusopt, le secrétaire d'État au budget, par la délégation Outre-mer de l'Assemblée nationale, vient confirmer les intentions du gouvernement. On y découvre que l'abattement Dom de 30% sur l'impôt sur le revenu va disparaître pour financer un fonds d'investissement à destination des entreprises. Aujourd'hui, un foyer fiscal réunionnais bénéficie d'un abattement de l'impôt sur le revenu. Il est de 30 % et date de 1960.

L'État tente de rassurer en expliquant que ce dispositif sera préservé dans ses montants pour plus de 80% des contribuables. Impossible pour le moment de connaître le revenu fiscal de référence (RFR) qui sera retenu par l'État pour désigner un "foyer fiscal aisé". Pour FO DGFIP 974 , c'est « faire entrer le loup dans la bergerie » ...Une fois dans le garde-mangerle loup ne s'arrêtera pas ... aucune garantie a moyen et long terme. Cette proposition de financement n'a été la demande d'aucun de nos parlementaires et élus locaux.... C'était bien la peine de se concerter si c'est pour aboutir à un diktat imposé par le gouvernement !! . La politique libérale de ce gouvernement vient heurter frontalement les domiens . Faire payer plus d'impôt aux contribuables pour renflouer la trésorerie des entreprises.... Cela ressemble beaucoup à un C.I.C.E « sauce Créole » .Et que dire de la remise en cause de la défiscalisation?? L'outre-mer devient trop souvent une cible des attaques du gouvernement.



Drôle d'organisation du côté de l'Epaf !!!

Après plus de 2 ans de retard dans la livraison de notre camp Epaf à la Saline, l'inauguration de celui-ci vient d'être programmée le vendredi 2 novembre, alors qu'il a ouvert ses portes début juillet 2018. Vaut mieux tard que jamais ???

Un adhérent FO qui avait réservé un court séjour dans ce camp avec 4 membres de sa famille a été choqué de l'accueil qui lui a été réservé et qui est loin d'être parfait. Non seulement, l'accès a été refusé aux membres de sa famille sous prétexte de l'absence de l'ayant-droit, qui était souffrant ce jour-là, mais le gestionnaire a même menacé d'appeler la police. De plus, l'état des lieux relevait plus d'un établissement carcéral : compter le linge de maison et les couverts (!!!) Sans parler de l'odeur forte et désagréable de peinture dans le studio qui fut la goutte de trop. Comptant passer des vacances sereines qui commençaient à se transformer en cauchemar, celui-ci a décidé de ne pas rester et a fait remonter son mécontentement auprès de l'Epaf et demandé le remboursement de son séjour.



Suite au CDAS du 30 octobre 2018, FO lors de sa déclaration liminaire s'est dit déçu de ne pas avoir été prévenu par le Président du CDAS du calendrier ni de l'organisation de l'assistance sociale, avant le départ de celle-ci. Avis aux collègues en détresse : en attendant la nomination d'un(e)assistant(e) de prévention, ils pourront être pris en charge au téléphone par la correspondante sociale qui fera suivre les dossiers à Mme Zachara, bonjour la simplicité ! Mais de qui se moque-t-on ? Sommes-nous à la Réunion moins importants que les collègues métropolitains ? Quitte à téléphoner pour exposer son dossier, autant appeler la plateforme d'écoute mis en ligne sur Ulysse local ?!



Réforme de l'abattement Dom :



Lors de son discours de politique générale, la ministre des Outre-mer Annick Girardin, avait évoqué la création d'un fonds exceptionnel d'investissement(FEI) porté à 110 Millions d'euros par an, soit 500 millions d'euros sur la durée du quinquennat. Tout le monde avait applaudi des deux mains sans en connaître les contours de financement... Le Livre Bleu révèle les pistes. Et elles ne sont pas bonnes pour les contribuables ultramarins. L'audition Réunion qui a débusqué l'information dès le 03 juillet 2018 du 21 septembre 2018, d'Olivier Dussopt, le secrétaire d'État au budget, par la délégation Outre-mer de l'Assemblée nationale, vient confirmer les intentions du gouvernement. On y découvre que l'abattement Dom de 30% sur l'impôt sur le revenu va disparaître pour financer un fonds d'investissement à destination des entreprises. Aujourd'hui, un foyer fiscal réunionnais bénéficie d'un abattement de l'impôt sur le revenu. Il est de 30 % et date de 1960.

L'État tente de rassurer en expliquant que ce dispositif sera préservé dans ses montants pour plus de 80% des contribuables. Impossible pour le moment de connaître le revenu fiscal de référence (RFR) qui sera retenu par l'État pour désigner un "foyer fiscal aisé". Pour FO DGFIP 974 , c'est « faire entrer le loup dans la bergerie » ...Une fois dans le garde-mangerle loup ne s'arrêtera pasaucune garantie a moyen et long terme. Cette proposition de financement n'a été la demande d'aucun de nos parlementaires et élus locaux.... C'était bien la peine de se concerter si c'est pour aboutir à un diktat imposé par le gouvernement !! . La politique libérale de ce gouvernement vient heurter frontalement les domiens . Faire payer plus d'impôt aux contribuables pour renflouer la trésorerie des entreprises.... Cela ressemble beaucoup à un C.I.C.E « sauce Créole » .Et que dire de la remise en cause de la défiscalisation?? L'outre-mer devient trop souvent une cible des attaques du gouvernement.



Drôle d'organisation du côté de l' Epaf !!!
Après plus de 2 ans de retard dans la livraison de notre camp Epaf à la Saline, l'inauguration de celui-ci vient d'être programmé le vendredi 2 novembre, alors qu'il a ouvert ses portes début juillet 2018. Vaut mieux tard que jamais ???

Un adhérent FO qui avait réservé un court séjour dans ce camp avec 4 membres de sa famille a été choqué de l'accueil qui lui a été réservé et qui est loin d'être parfait. Non seulement, l'accès a été refusé aux membres de sa famille sous prétexte de l'absence de l'ayant-droit, qui était souffrant ce jour-là, mais le gestionnaire a même menacé d'appeler la police. De plus, l'état des lieux relevait plus d'un établissement carcéral : compter le linge de maison et les couverts (!!!) Sans parler de l'odeur forte et désagréable de peinture dans le studio qui fut la goutte de trop. Comptant passer des vacances sereines qui commençaient à se transformer en cauchemar, celui-ci a décidé de ne pas rester et a fait remonter son mécontentement auprès de l'Epaf et demandé le remboursement de son séjour.



Suite au CDAS du 30 octobre 2018, FO lors de sa déclaration liminaire s'est dit déçu de ne pas avoir été prévenu par le Président du CDAS du calendrier ni de l'organisation de l'assistance sociale, avant le départ de celle-ci. Avis aux collègues en détresse : en attendant la nomination d'un(e)assistant(e) de prévention, ils pourront être pris en charge au téléphone par la correspondante sociale qui fera suivre les dossiers à Mme Zachara, bonjour la simplicité ! Mais de qui se moque-t-on ? Sommes-nous à la Réunion moins importants que les collègues métropolitains ? Quitte à téléphoner pour exposer son dossier, autant appeler la plateforme d'écoute mis en ligne sur Ulysse local ?!



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

Une organisation syndicale libre et indépendante est une garantie pour la défense des intérêts individuels et collectifs des agents. C'est pourquoi, F. O.-DGFIP appelle l'ensemble des agents à apporter leurs suffrages, du 29 novembre au 6 décembre, aux listes présentées par F. O.-DGFIP dans les différents scrutins.



ÉTAPE 1 : AUTHENTIFICATION OU CRÉATION DU COMPTE ÉLECTEUR

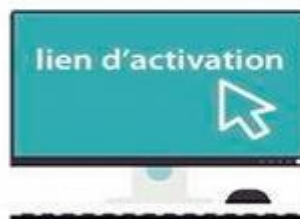
Réception d'un courriel d'authentification personnalisé sur votre adresse professionnelle

1



Se connecter à l'espace électeur du système de vote électronique en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le courriel

2



3

COMPLÉTER VOTRE NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE / NIR

L'authentification consiste à renseigner les 10^{ème}, 12^{ème} et 14^{ème} chiffres de votre numéro NIR



ANNÉE DE
NAISSANCE

DÉPARTEMENT DE
NAISSANCE

N° D'ORDRE
INSEE

2 77 02 35 23X 0X5 X2

SEXE

MOIS DE
NAISSANCE

COMMUNE OU PAYS
DE NAISSANCE

CLÉ

4

CHOISIR UN MOT DE PASSE



le mot de passe doit comporter **12 caractères minimum**

Le compte électeur est désormais créé et fonctionne grâce au couple identifiant et mot de passe, sans aucune référence au NIR



ÉTAPE 2: LE VOTE ÉLECTRONIQUE



Se connecter à l'espace électeur du système de vote électronique

1



S'identifier par saisie de l'identifiant (adresse électronique professionnelle) et du mot de passe choisi lors de la création du compte électeur

2



CHOISIR LE SCRUTIN

Selon son corps, chaque électeur aura à se prononcer pour trois, quatre ou cinq scrutins selon qu'existe ou pas une CAP locale ou un comité technique local

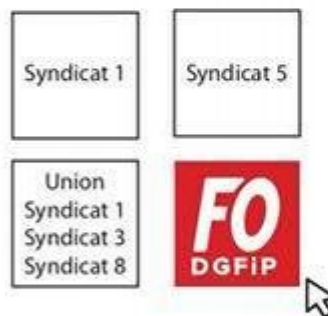
3



CHOISIR LA LISTE F.O.

L'électeur doit cliquer sur le logo pour accéder à la liste, aux professions de foi et pour voter

4



VOTER

L'électeur valide son vote par saisie du mot de passe choisi lors de la création du compte électeur puis clique sur VOTER

5



Les opérations 3, 4 et 5 sont à renouveler pour chaque scrutin